

Réunion trimestrielle Ville de Saintes du mardi 15 novembre 2022 - 16h30

Notes de « Saintes à Vélo »

Mairie : Joël TERRIEN – Ammar BERDAÏ – Thomas COUSTÉ
SAV : Philippe – Denis – Rémy

Point FLOW Vélo :

Tronçon Voie verte sur le Quai des Roches : Un confortement de la berge sur plus de 200 m est nécessaire, entraînant des études complémentaires par les services départementaux et de l'État : prévision des travaux recule à 2025.

Tronçon Quai Palissy jusqu'à la passerelle : travaux restent programmés en 2 temps au printemps et automne 2023 (pas de travaux l'été) pour livraison début 2024. Rappel, le tracé au niveau de la Place Blair s'oriente vers un élargissement du trottoir en reculant le mur de soutien. Un réaménagement complet de la place est prévu. La voie sera bidirectionnelle (côté berge) partagée avec les piétons avec une largeur de 3m. Il y aura un passage d'une cale en encorbellement.

Nous signalons un point dangereux sur le parcours actuel : Les cyclistes venant du quai Palissy pour continuer vers le quai des Roches franchissent avec difficultés le flot de voitures qui vient de la rue de la graine d'orge. T. Cousté propose un marquage au sol et un panneau de danger.

Maison du vélo : La vente du bâtiment par la Mairie à la CDA est effective. Calendrier du pilotage dans les mains de la CDA... Un comité de pilotage est prévu fin d'année.

Schéma Directeur Cyclable (SDC) de la CDA : pas d'avancée, en attendant la ville réalise l'étude de mobilité pour intégrer les demandes du SDC dans le plan de circulation et de stationnement.

Étude de mobilité.

Phase diagnostic en cours, des ateliers ont été organisés. Saturation de la circulation automobile, problèmes de stationnement, difficultés des déplacements piétons et cyclistes, une offre de transport en commun faible et peu pratique sont exprimés... La ville va nous communiquer le compte-rendu de ces tables rondes et Thierry qui a participé à une table ronde avec d'autres acteurs locaux nous fera un rapport plus détaillé au prochain CA.

Une enquête en ligne que nous avons relayée est en cours jusqu'à la fin du mois. Nous signalons que la place accordée au commentaire final est trop limitée en nombre de caractères.

Vélos Box : Suite à nos conseils, la CDA va se rapprocher de la ville de Libourne pour un retour d'expérience. Cela fait près de 1 an que nous les avons informés de cette expérience !

Chaucidou rue de Lormont : La mairie va revoir les riverains, nous adresser un questionnaire à diffuser aux cyclistes et faire une campagne de contrôle de vitesse pour en tirer les préconisations sur l'aménagement définitif de la rue.

Points à aborder, adressés par l'association par mail le 15/10 :

Bilan des accidents concernant des cyclistes sur la commune de Saintes depuis 2020 ? En cours, les services de police ont du mal à avoir cette info. (Description accidents peu précis ou pas déclarés...)

Budget annuel consacré aux aménagements vélos depuis 2020 ? et pour 2023 ?

Pas de budget dédié, les aménagements vélos comme les aménagements piétons, ne peuvent pas être distingués dans le budget voirie. Budget voirie qui a été augmenté de 700 K€ à 1100 K€ par an car la voirie est en mauvais état.

On demande alors de nous donner un bilan du linéaire d'aménagements vélos fait depuis le début du mandat.

Cours Genet : Nous demandons la relance de ce projet. Le virage en côte du Cours Genet est identifié par les cyclistes comme étant un des principaux points noirs de la ville de Saintes et apparaît comme une discontinuité cyclable, un chaînon manquant dans le maillage du réseau. Devant notre insistance, M. Terrien a demandé au ST de reprendre le dossier (suivi par Éric Moreau) pour voir si cette discontinuité est éligible aux financements du plan vélo de l'État. Mais M. Terrien nous alerte également que les élus vont devoir faire des choix dans les investissements par rapport à l'augmentation de 1300 K€ de coût de l'énergie.

Fiche 6 : demande Prioritaire – suivi : Giratoire Castagnary pour faire des passages vélos à côté des passages piétons ; T. Cousté a récupéré enfin (comme nous lui avons suggéré) la charte des aménagements à la CDA, une analyse de terrain a été faite et montre qu'il faut reprendre les bateaux des trottoirs pour les passages vélos à côté des passages piétons. Chiffrages en cours pour que cela passe dans le budget travaux 2023.

Fiche 9 : Arceaux-vélos à repositionner, offre à compléter... : Focus sur notre demande sur les arceaux devant l'entrée principale du Hall Mendès-France qui sont souvent impraticables suite aux stationnements de véhicules : Le service technique nous montre un projet pour dégager les automobiles de l'esplanade en installant une zone parking vélos de 15- 20 places à droite de l'entrée et à gauche en identifiant 2 ou 3 places handicapées. Cela répond bien à notre demande. Pour le Carrefour City, les arceaux vont être repositionnés sur la chaussée, sur des zébras, en supprimant la première place de stationnement. Salle du camélia : Les arceaux vont être repositionnés le long du mur. Les autres emplacements vont être revus et T. Cousté envisage une rencontre « Spéciale arceaux » avec M. Magnant pour faire le point.

Point abordé en l'absence des élus (partis au conseil communautaire CDA)

Demande de sécurisation D 128, suite à l'accident impliquant un groupe de cyclistes et une voiture rue de Port d'Envaux. Pour ralentir les véhicules automobiles et sécuriser ce tronçon de 1,6 km nous demandons la création d'une piste cyclable partagée avec les piétons, la création de plateaux ralentisseurs et de passages protégés pour piétons et cyclistes. T. Cousté nous explique que sur les 80 voies à refaire sur la commune, cette rue entrée de ville arrive au quarantième rang...seul des contrôles de vitesse vont être faits pour le moment.

Autres points abordés :

Nous signalons qu'au carrefour **rue de la Boule / rue du général Sarrail**, la place de parking supprimée est souvent occupée par un véhicule. Pas de pose de plot possible, un contrôle police municipale va être fait.

Fiche 12 : Dégager la **visibilité des passages piétons** avenue Gambetta et Cours national. Supprimer une place de parking en amont des passages piétons, avec possibilité de mettre des arceaux à vélo. La loi l'exige pour 2026 et la Ville va commencer cette mise en conformité à partir de 2024.

Fiche 14 : **Feux tricolores sans panneaux tourne à droite cyclistes**

Exemple cours National / quai de Verdun (trottoir galeries Lafayette) et rue de Lormont / avenue Jules Dufaure. Réponse : toujours pas fait !

Fiche 15 : **Rue De Laage**, entre théâtre et rue des jacobins **autorisation DSC/ Z30** : Un panneau sauf cyclistes va être ajouté « prochainement ».

Fiche 8 : **Piste au niveau de l'arrêt de bus cours Genet** près de Mobalpa : Aménagement à améliorer car virage trop serré derrière l'arrêt de bus pour que le cycliste reprenne la bande cyclable dans la continuité. Projet du service technique présenté et que nous approuvons, qui nécessite de rectifier en enlevant quelques bordures de trottoir avec reprise de la pente.